

Début de la réunion : 20h10

Présents : CARATY Marie-Hélène, CHARLAIS Isabelle, CHARLAIS Pierre-Yves, CORNILLOT-CLEMENT Patricia, CORNILLOT-CLEMENT Luc, LATOUR Hugues, LEROY Sandra, QUERO Olivier

Invité(e)s : FOURNIER-RAULT Barbara, PINIER Mckinley

Absent(e)s : NEMOUR Stéphanie, SOUQUET Marie

Excusé(e)s : FERGEAU Amandine

Ordre du jour

1. Validation du PV de la dernière réunion 15/11/23
2. Point sur les affiliations et les licences
3. Convention sur le prêt du matériel du comité
4. Foire de Tours, bilan réunion du 05/12/23
5. Vente du matériel, quoi et à qui ?
6. Statuts et règlement du CD 37
7. Questions diverses

1. Validation du PV de la dernière réunion du 15/11/23

Le PV est validé.

2. Point sur les affiliations et les licences

A ce jour, 10 clubs affiliés et 1764 licences. 74 en décompte en cours et 140 en attente de traitement.

3. Convention et demandes sur le prêt de matériel du comité

Sandra n'a pas reçu de demandes à part ce que Luc lui a transféré. C'est Sandra qui gère le prêt de matériel, il faut donc s'adresser à elle et mettre Luc en copie.

St Cyr a demandé la piste neuve. Le club la récupère ce soir.

4. Foire de Tours, bilan réunion du 05/12/23

Du vendredi 3 au dimanche 12 mai 2024. Cela inclut le WE de l'Ascension.

Sandra a pu assister à la réunion du 05/12/23 avec le CDOS.

2000 m2 dans le hall A. Tout est réservé. 700 m2 à l'extérieur. Tout est pris en charge par la foire de Tours. L'exigence est d'être présent sur les 10 jours de 10h à 20h. L'ensemble des comités investis ont déjà des idées

pour les animations. Sandra a repensé à ce qu'Olivier avait proposé l'an dernier à savoir la venue des pompiers de Paris. C'est la Foire qui prendrait le coût financier en charge si le projet était retenu.

Olivier va les contacter et leur demander leurs exigences.

Luc en a parlé avec le club d'Avoine pour des démonstrations et des temps de signatures d'autographes.

Idéalement, il est demandé que même des adultes puissent participer aux ateliers et pas seulement les enfants.

Nous avons réservé une surface de 12 m sur 10 m. L'objectif est qu'il puisse y avoir ensemble de la GAF et de la GR mais également de la GAM et de la GAC en fonction des cadres présents. Il y a 10 jours et 10 clubs au sein du département donc 1 jour/club au minimum. Chaque club doit donc se sentir concerné. Cela peut être quantifié sur le temps de travail des entraîneurs mais également être considéré comme du temps d'investissement pour le comité départemental. En faisant des fiches mensuelles d'horaires, on peut se rendre compte qu'ils ont du temps pour participer sans que cela soit compté en heure supplémentaire. Il n'y a plus d'entraîneurs investis pour le comité, peut-être n'en voient-ils pas l'intérêt ce qui est fort dommage.

Isabelle pense qu'il y a un problème de communication.

Un tableau va être préparé où chaque club pourra s'inscrire. 3 plages horaires seront proposées : 10h/13h, 13h/16h et 16h/20h. Il faudrait 2 adultes par plage et 3 gymnastes. Olivier va demander au collège de St Pierre de libérer les gymnastes qui font partie de la section un jour de classe. Cela pourrait également être demandé par Joué. Le tableau sera envoyé après la réunion du 9 janvier.

Les peluches des JO sont arrivées. Total de 1800 € pour 150 Phryges. Luc ira les chercher au CDOS.

5. Vente du matériel, quoi et à qui ?

Tableau complété et envoyé avec des demandes par les clubs d'Amboise, St Cyr et La Riche. Paiement à faire par virement. Sandra va leur envoyer une facture.

6. Statuts et règlement du CD 37

Ils doivent être envoyés à la fédération pour être validés puis votés en AG extraordinaire avant fin mars. Date retenue pour l'AG le 19 mars à 20h. Les convocations sont à envoyer avant le 5 mars. Luc va demander à la fédération si c'est possible en visio.

7. Questions diverses

- Prime Macron pour Olivier. Elle est encore exonérée des charges fiscales. Elle sera de 300 €.
- Une section GR s'est ouverte à St Cyr. Luc regrette de ne pas en avoir été informé. Isabelle n'étant pas au courant, elle ne leur a pas envoyé de message jusqu'à ce jour.

Engagements faits sauf Avoine et les GAM. La date limite des engagements prévisionnels était le 3 décembre.

A ce jour :

- 119 Individuelles en GAF
- 81 équipes : 549 gym

Pour ordojuges, il faut que ce soit fait au moins 5 jours avant la compétition.

- **Compétition du 27 et 28 janvier à JLT, date limite des engagements le mercredi 7 janvier.** Elle sera organisée sur samedi après-midi et le dimanche matin.
- **Compétition du 17 et 18 février à SPDC, date limite des engagements le mercredi 7 février.**

➤ **Compétition du 30 et 31 mars à St Symphorien, date limite des engagements le mercredi 20 mars.**

Luc rappelle qu'il faut au moins 2 référents informatiques par club.

- Luc demande si une personne pourrait faire une carte de vœux. Olivier connaît quelqu'un qui peut le faire.
- Le CDOS a fait un dépôt sur un compte appelé « placement compte à terme » avec un rendement de 6%. Sandra demande si le comité pourrait placer 40 000 €. L'argent peut être récupéré à tout moment. Le comité est d'accord.

Prochaine réunion le mardi 9 janvier à 20h pour la galette.

Fin de la réunion : 22h15

Le Président, Luc Cornillot-Clément

La secrétaire de séance, Patricia Cornillot-Clément

